

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 11 février 2011
(convocation du 31 janvier 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Onze Février Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 50
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PARCELIER Muriel
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme COLLET Brigitte à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUBOS Gérard à Mlle DELTIPLE Nathalie à partir 10 h 30

M. DUPOUY Alain à M. DELAUX Stéphan
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme FOURCADE Paulette à Mme FAORO Michèle
M. GALAN Jean-Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 15
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Transports scolaires

- Convention de délégation partielle de compétence pour l'organisation**
- et l'exploitation en régie de circuits par la Commune de Villenave d'Ornon**
- Avenant n°1**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2006/0570 du Conseil de Communa uté du 21 juillet 2006, reçue à la préfecture de la Gironde le 2 août 2006, vous avez autorisé la signature d'une convention entre notre établissement public et la commune de Villenave d'Ornon pour assurer l'organisation de circuits de transports scolaires réalisés en régie par l'organisateur secondaire.

Cette convention, signée le 5 octobre 2006 et enregistrée à la Préfecture le 12 octobre 2006, porte sur les circuits mis en place depuis la rentrée scolaire 2006 et a pour objet de fixer les rôles respectifs de la Communauté urbaine et de l'organisateur secondaire tant à l'égard des usagers qu'à l'égard des transporteurs.

Afin d'optimiser le transport des élèves du groupe scolaire Joliot Curie et de l'école primaire Jean Macé, la commune de Villenave d'Ornon a décidé de réorganiser les circuits 550.051 et 550.052, ainsi que les circuits 550.056 et 550.057 les desservant.

Le circuit 550.052 est supprimé et le circuit 550.051 regroupe les deux trajets initiaux en un seul parcours journalier pour desservir le groupe Joliot Curie.

Le circuit 550.057 est supprimé et le circuit 550.056 regroupe les deux trajets initiaux en un seul parcours journalier pour desservir l'école Jean Macé.

La Communauté urbaine par sa convention initiale de délégation partielle de compétence pour l'organisation et l'exploitation de circuits en régie, article 7, prend à sa charge 90% du coût total du service.

Afin d'entériner ces modifications dans les relations contractuelles précitées, il convient de procéder à la passation d'un avenant à la convention du 5 octobre 2006.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du conseil communautaire n°2006/05 70 en date du 21 juillet 2006 autorisant M. le Président à signer la convention de délégation partielle de compétence entre notre établissement public et la commune de Villenave d'Ornon pour assurer l'organisation de circuits de transports scolaires en régie par l'organisateur secondaire,

VU la convention de délégation partielle de compétence pour l'organisation des circuits de transports scolaires en régie sur la commune de Villenave d'Ornon, signée le 5 octobre 2006 (reçue en préfecture le 12/10/2006),

VU le projet d'avenant n°1 à la convention mis à la disposition des élus communautaires,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la nécessité d'optimiser le transport des élèves du groupe scolaire Joliot Curie et de l'école primaire Jean Macé entraîne la réorganisation des circuits les desservant,

Qu'il y a donc lieu de modifier la prise en charge des nouveaux circuits dans le cadre d'un avenant n°1 à la convention de délégation partielle de compétence pour l'organisation des circuits de transports scolaires en régie,

DECIDE

Article 1 : les termes du projet d'avenant n°1 à la convention de délégation partielle de compétence ci-annexé sont approuvés,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1 ci-annexé relatif à la convention,

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le Budget Annexe Transport – Chapitre 65 – Compte 63734001 – CRB D320 de l'exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 février 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 FÉVRIER 2011

PUBLIÉ LE : 22 FÉVRIER 2011

M. CHRISTOPHE DUPRAT